eurs chefs ils cherchent en route des distraction ou le sommeil, au lieu de veiller de manière à combattre les obstacles qui

de manière à compattre les obstacles qui naissent si souvent sur leur chemin. Je conclus de tout ceci que sur dix ac-cidents de chemin de fer, il y en a la moitié qu'il faut nécessairement attribuer à l'incurie et à l'insouciance du personnel des trains. On se convaincra de ce que l'avance en sachant qu'une corde d'avertissement correspond du siffiet de la ma-chine au personnel du train. Eh bien ! le mécanicien qui a causé l'accident de Pierrefite prétend que la masse de vapeur dont il était entouré ne lui a pas permis de distinguer le disque à l'arrêt, et que c'est la seule cause à l'aquelle il faut attribuer la catastrophe. Il est donc certain que si l'un des trois employés du train eût prête un peu d'attention à la route, il aurait vu ce disque, aurait prévenu le mécanicien, et infailliblement l'accident était évité. Dernièrement, l'attention du gouverne-

ment était appelée sur le personnel des aiguilleurs, qui avaient un service peu fatiguant, mais dont la durée était de quinze heures par jour. Les Compagnies ont été dans l'obligation de leur accorder ize heures de repos sur vingt-quatre.

Que le gouvernement veuille bien jeter un regard sur la position des employés d'un train, et tout y gagnera, voyageurs

et Compagnies.
Les Compagnies rapportent de gros
bénéfices aux actionnaires, mais payent le moins possible leurs employes. Je n'en veux pour preuve que le fait suivant :

Il y a quelques années, un des princi-paux chefs d'une grande Compagnie, pre-nant en consideration la penible position des employes des trains, proposa au comité de direction d'augmenter leurs appointements de 200 francs par année, sans distinction de classe ni de grade. Un des administrateurs, gros actionnaire, repondit que des conducteurs, il en aurait au-tant qu'il voudrait à 600 fr. par an (tex-

li fait plus cher à vivre qu'il y a dix ans. L'Etat belge l'a si bien compris que des employes de chemins de fer ont vu dernièrement le chiffre de leurs appointe-ments s'élever de 3 à 400 fr. par annee.

Les Compagnies finiront-elles par com-prendre qu'il y va de l'interêt des voyaprendre qu'il y va de l'interet des voya-geurs autant que du leur à retribuer con-venablement leur personnel ? C'est ce que l'avenir nous apprendra. Agreez, monsieur le rédacteur l'expres-sion de mes sentiments distingues.

UN VOYAGEUR DE COMMERCE,

ancien employé de chemin de fer.

M. le marechal Forey arrivera à Lille dimanche prochain par le train de midi cinq minutes. Dejà on prend toutes les dispositions nécessaires pour recevoir Son Excellence. La decoration de la Gare du chemin de fer et des rues que doit parcourir la cortège ne laissera dit-on rien

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX Du 15 au 21 féorier 1864 inclus. NAISSANCES.

31 garçons, 16 filles.

DÉCÉS.

DÉ CÉ S.

Du 15 février. — Rosalie-Joseph Lhermitte,
58 ans, sans profession, épouse de Jean-Francois Dethoor, rue du Grand-Chemin. — Emile
Vanderberghe, 24 ans, tisserand, célibataire,
rue du Nouveau-Monde. — Lucie Verdoncq, 23
ans, ménagère, épouse de Florimond-Joseph
Dumortier, à l'hôpital. — Catherine-Joseph
Lepers. 65 ans, ménagère, épouse de CharlesLouis-Joseph Duhamel, à l'hôpit l.

Du 16. — Philadalle-Janny Deschamps, 59
ans, contre-maître de tissage, époux d'Adèle
Segard, rue du Moulin-Brûlé. — Marie-Catherine-Joseph Desmettre, 63 ans, ménagère,

Segard, rue du Moulin-Brûlé. — Marie-Catherine-Joseph Desmettre, 63 ans, ménagère, veuve de Théodore-Joseph Fraidy, à l'hôpital. Du 17. — Julie-Henriette-Joseph Baudoux, 76 ans, ménagère, veuve d'Augustine-Joseph Gapette, à l'hospice. — Sophie-Henriette Delespaul, 29 ans, sans profession, épouse d'Achille-Joseph Libeer, rue Latine. — Charles-Louis-Joseph Lebrun, 67 ans, journalier, époux de Sophie Warct, à l'hôpital. — Du 18. — Marie-Aldegonde-Joseph Renaux, 65 ans, ménagère, veuve de Jean-Baptiste

Du 18. — Marie-Aldegonde-Joseph Renaux, 65 ans, ménagère, veuve de Jean-Baptiste Helynck, rue du Vert-Chemin. — Augustine Dubuquois, 75 ans, ménagère, veuve de Jean-Baptiste Sprieus, au triez Saint-Joseph. Du 19. — Apoline-Joseph Catteau, 64 ans, ménagère, veuve de Pierre-François-Joseph Lorthioir, au Tilleul. — Rosalie Kints, 77 ans, ménagère, veuve de Pierre-Joseph Vercruysse, à l'hôpital.

Du 20. - Elise-Hortense Catteau, 10 ans, à Du 20. — Elise-Hortense Catteau, 10 ans, à l'hospice. — François Leroy, 58 ans, rentier, veuve de Marie-Françoise Philippo. rue d'Arcole. — Rosalie-Joseph Blanquart, 39 ans, ménagère, épouse de Libert-Louis Herbaut, rue de Lommelet. — Pierre-Joseph Florin, 36 ans, appréteur, célibataire, rue Neuve-du-Fonte-nov.

noy.

Du 21.—Stéphanie-Joseph Lefebvre, 45 ans, ménagère, épouse de Paul-Joseph Baria, au Vert-Chemin — Stéphania-Marie Leclercq, 45 ans, journalière, célibataire, rue du Quai. — Joséphine Darras, 44 ans, journalière, veuve de Pierre Fontaine, à l'hôpital. — Charlotte Fournier, 71 ans, ménagère, veuve de Dominique-Joseph Jouvenau, à l'hôpital.

Plus 14 garçons et 8 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

VILLE DE ROUBAIX. COURS PUBLIC DE CHIMIE. Lundi 29 février, à 8 heures du soir. Des composés du calcium.

De la chaux vive ou caustique. - Historique et propriétes de la chaux. — Lait de chaux. — Eau de chaux. — Sucrate ou saccharate de chaux. - Inconvénients qui résultent de l'entassement de fragments de chaux vive dans un endroit humide.

Du carbonate de chaux et de ses nombreuses variétés : calcaire marbre; calcaire lithographique.—Historique et étude de la

lithographie. — Perrotine lithographique. — Zincographie et chromolithographie.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE. Mercredi 2 mars, à 8 héures du soir. Distribution de l'électricité en équilibre

dans les corps conducteurs. L'électricité se porte à la surface des corps conducteurs. — Distribution de l'é lectricité à la surface des corps.— Pouvoir des pointes. — Tourniquets électriques.

COURS DE LA BOURSE.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances:

Paris, 24 février.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de l'Empereur. On dit qu'il y a été question de la propo-sition de Conference faite par le Cabinet de Londres, relativement à la question danoise, aux puissances signataires du traite de 1852.

On a distribué hier au Corps législatif le projet de loi relatif au contin-gent annuel. Le chiffre est comme par le passé fixe à 100,000 homme

Il y a eu aujourd'hui, au Palais-Bourbon, comité secret pour l'examen sommaire de plusieurs projets de lois parmi lesquels le projet de loi portant modification des articles 414,415 et 410 du Code penal (coalit'on.)

La situation est toujours fort triste à Athènes; on annonce un changement de

D'après une lettre de Bruxelles, le mi-nistère serait dans l'Intention de se retirer aussilot qu'il aurait exposé sa conduite devant le pays et les Chambres. Le voyage du roi Leopold à Londres est ajourné.

L'archiduc Maximilien et l'archiduchesse Charlotte sont arrives à Bruxelles lundi à 4 heures du soir, LL. AA. II. doivent en repartir aujourd'hui ou demain pour venir à Paris. On hâte les préparatifs au pavillon Marsan.

Lors de son départ pour le Mexique monsieur Corta n'avait pas donné sa de-mission de depute au Corps-législatif, ce qui faisait supposer que sa mission était gratuite. On affirme maintenant que les frais de voyage seront à la charge des banquiers qui entreprendront l'Emprunt mexicain. On ajoute que M. Corta sera le ministre des finances du futur empire du

Nous reproduisons ce bruit sous toutes

C'est tout à fait inexactement qu'un journal a pretendu que M. Haussmann, prefet de la Seine, quittait ses hautes fonctions pour prendre la direction des affaires civiles et administratives de l'Algerie.

On parle d'importantes modifications qui seraient introduites prochainement dans le personnel de la division de la presse, au ministère de l'intérieur.

Il v a ce soir, à la salle Barthélemy, lecture au profit des blesses polonais.

On annonce la prochaine apparition d'un Grand journal litteraire, sur le format moustre des feuilles américaines.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

On lit dans le Moniteur : Les communications télégraphiques ont éte interrompues sur les lignes du Midi de la France par suite de la grande quantombée ces jours derniers tite de neige Les mesures font espérer qu'elles seront prochainement rétablies.

Voici les dépêches recues de diverses

Narbonne, 21 fev. 8 h. 30 m. soir. La circulation est retablie sur la voie de droite de Narbonne à Cette. Le train n° o do tontes clas ce soir à 8 h. 20 m.

Beziers, 22 fév. 2 h. 30 m. soir. Les trains 102 et 104 sont arrivés à Béziers avec un retard de plus de trois heu-res. Depuis les trains 113 et 114, la mar-che des convois de voyageurs a repris sa regularité.

Lyon, 22 fév. 7 h. matin. Rien n'est arrivé jusqu'ici du bas de la ligne; mais le train nº 4 express est an-noncé. Les trains de voyageurs vont reprendre leur service, à commencer par l'express nº 5.

Marseille, 22 fév. 3 h. 35 m. matin. L'abondance de la neige entre Orange et Valence a suspendu depuis hier la mar che des trains. Aucun courrier du Nord n'est arrivé depuis trente-six heures.

Privas, 22 fev. 8 h. 30 m. matin. Envahis par la neige, service des postes et du chemin de fer suspendus. Commu-nications impossibles aux hommes et aux chevaux. Operations du tirage forcément

Perpignan, 22 fév. 10 h. matin. Toutes les communications de fer et de terre sont interrompues par la neige dans les Pyrénées-Orientales. Aucun courrier n'est arrivé à Perpignan depuis samedi et n'a pu en partir.

Le steamer de l'Etat la Vigie est en-tré le 14 de ce mois dans le bessin de Le Rochelle, ayant à la remorque le bateau sous-marin le *Plongeur*, Nous trouvons dans le *Nouvelliste* les details que l'on va

lire sur ce nouvel engin de guerre : Il y a cinquante ans, une escadre an-glaise bloquait l'entrée de la Charente. Hors de la portée des forts impuissants

placés sur le continent et sur les tles, les vaisseaux anglais capturaient les navires marchands assez teméraires pour s'aven-lurer dans les pertuis, et en même temps qu'ils causaient au commerce des pertes serieuses, ils condamnaient à l'inaction les navires de guerre mouillés en rivière de Rochefort.

Aujourd'hui, si l'on en croit les espérances fondées sur l'avenir du bateau le Plongeur, ces équipages d'elite, ces beaux vaisseaux trembleraient devant un navire amphibie, ayant la forme d'un gros pois-son, arme d'un éperon portant avec lui le germe de l'incendie et de la destruction et n'ayant que 12 hommes d'équipage, et il suffirait d'un engin de cette nature pour détruire en même temps toute une esca-

Tel est le résultat auquel tendent les expériences préparatoires, dont le spec-tacle a été donne à une foule de curieux dimanche et lundi derniers.

Le bateau le Plongeur, qui est entré dans le bassin neuf à la marée du 13 courant, est un bâtiment en fer, dont la forme a beaucoup d'analogie avec celle d'un poisson.

Sa longueur dépasse 44 mètres, et sa hauteur totale est de 3 mètres 60 centimètres. La partie qui peut s'appeler le pont est presque à fleur d'eau.

Il a été pratiqué dans l'intérieur du bâtiment des réservoirs : les uns recevant de 'air comprime, les autres destinés à con-

tenir l'eau qui doit produire l'immersion. Au moment où l'on veut faire plonger l'engin destructeur, l'eau s'introduit dans les compartiments à ce destinés, et le corps qui, primitivement, était presque en équi-libre sur le fluide, se trouve sollicité par un poids supérieur à celui que représente le depla :ement du volume situé au-dessus de la flottaison, et il s'immerge dans une proportion réglée par la quantité d'eau qu'on laisse introduire dans les compartiments.

Au moment où le Plongeur a besoin de revenir à la surface, l'air comprimé chasse 'eau avec force, et le navire obéissant à la poussée verticale du fluide, flotte de nouveau.

Tel est le phénomène qui produit les effets d'immersion et d'emersion dont un nombreux public a constaté le succès pendant tout le cours des expériences qui ont eu lieu les 14 et 15 février.

Mais l'air comprimé dans les réservoirs sert aussi de moteur à une machine qui fait marcher le navire en avant et en arrière, suivant l'exigence des manœuvres

qu'il doit op rer. Lundi dernier, à deux heures de l'aprèsmidi, les expériences de marche ont eu lieu, et le bateau le *Plongeur* s'est prome-né dans le bassin de la Rochelle, avec un succès qui a failli être fatal à la gabare le Cachalot, annexe provisoire destinée à fournir au bateau sous-marin l'air néces-

saire à ses essais. Le Cachalot a heurté et a failli être transperce par l'éperon qui garnit l'avant du Plongeur.

Le bâtiment est, en effet, muni d'un large éperon en forme de tube, qui contient de la poudre et des matières incen-diaires. Il s'approche sous l'eau du vaisseau dont il a décrété la perte ; il le perce de son dard qui contient le germe de l'incendie, puis il s'éloigne promptement, et une étincelle électrique, en enflammant la poudre, détermine une explosion qui fait sauter le vaisseau.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le Cachalot n'est qu'une annexe provisoirement attachee au Plongeur, qui sera plus tard pourvu d'une locomobile destinée a lui fournir l'air nécessaire à ses opérations sous-marines.

Les essais qui ont eu lieu dans le bassin neuf, ne sont que des expériences préparatoires et, si nous sommes bien informé, le Plongeur doit renouveler ses épreuves en mer, s'immergeant davantage et naviquant sous l'eau, sans être borné par les limites restreintes d'un bassin.

Cette invention est due au génie de l'un de nos plus savants officiers de marine, M. le capitaine de vaisseau Bourgeois, et si les essais faits en pleme mer obtiennent le succès des expériences provisoires faites dans le bassin de La Rochelle, cet officier aura doté notre marine d'un puissant moven de défense, dans le cas où nos

ports seraient bloqués.

Le Plongeur, dont la construction a couté, paraît-il, 1,500,000 fr., est commandé par un de nos compatriotes, M. le lieutenant de vaisseau Doré.

Dans le siècle où nous vivons, il ne faut douter de rien, et de même que le blindage a été opposé au canon rayé, il pour-rait bien se faire qu'un beau jour, on trouvât le moyen de capturer les plongeurs, comme les poissons dont ils ont la forme.

- Il a récemment été procédé à un nouveau tirâge de l'emprunt à prime contracté par le gouvernement prussien. Un des numéros sortants avait gagné 100,000 écus, la plus forte prime, sans que l'heureux propriétaire fut venu récla-mer cette fortune inattendue.

Or, le hasard a fait decouvrir qu'un des inspecteurs d'une maison de banque avait déposé parmi les fonds publics et à titre de cautionnement, le certificat à prime de 100 ecus dont le numéro vensit de gagner le gros lot. L'administration de la banque vient de notifier à cet inspecteur qu'il est de 100,000 écus plus riche qu'il ne l'avait

WARREN WE

141 811 5 4

LES REVENANTS.

A M. le Directeur du Journal de Roubaix.

Monsieur le Directeur, Le cas d'hallucination dont vous avez parié et sur lequel j'ai pu vous donner quelques détails, m'a amené, presque malgré moi, à revenir sur certains effets

surnaturels dont il est impossible de trouver les causes. La raison se refuse à expliquer le mer-veilleux qu'aime tant l'imagination. L'une

nie, l'autre affirme ; toutes deux sont im-puissantes à donner des preuves. L'antiquité avait ses augures, ses ora-

cles, ses pythonisses; ils avaient peine à se regarder sans rire. Mais le peuple, lui, ne riait pas, il croyait.

Le moyen-age a eu ses sorciers. Le peuple, tout en les laissant brûler, croyait parfaitement à leurs sorcelleries. Depuis Urbain Grandier, que je soup-conne fort avoir été le premier magnéti-seur, jusqu'à Mesmer et Mile Lenormand, le merveilleux a toujours eu des croyants.

Les plus grands esprits du temps assis geaient le fameux Baquet, et la sybille parisienne reçut, dans ce que la poétique du temps appelait son antre, les plus grandes illustrations de la France.

Et pourtant, tout cela sentait plus ou moins le fagot, et pouvait au moins passer pour l'origine du charlatanisme moderne. Notre génération rit aujourd'hui des augures, des sorciers. Elle raille tout haut les tireuses de cartes, tout en allant parfois

les consulter tout bas.

Elle nie les apparitions surnaturelles, la seconde vue, et elle croit aux esprits frappeurs et aux tables tournantes. Explique qui voudra; la nature humaine est faite de contradictions.

Mais si l'on croit qu'un pied de table puisse, comme Djali, la jolie chèvre d'Es-meralda, donner la bonne aventure; si l'on admet que des esprits viennent tambouri-ner, sur un morceau de bois inerte, les choses du passé et de l'avenir, il me semble qu'on peut, sans craindre de se compromettre, ne pas nier l'existence de faits surnaturels, qui ne tiennent pas à la ma-tière, mais à l'âme.

tière, mais à l'ame.

Hallucination, apparition ou rève, le fait existe; il y a de nombreux exemples.

Qu'y a-t-il d'impossible à ce que l'âme, détachée du corps, l'âme, cette étincelle divine descendue du ciel, et qui remonte de constant inter un derau'ciel, vienne, en partant, jeter un der-nier rayon à ceux qu'elle laisse sur la terre; qu'elle a aimés... ou haïs; qu'elle vienne causer une dernière fois, non avec le corps, mais avec l'âme de ceux qu'elle précède dans la vie éternelle ?

Qu'y a-t-il d'impossible à ce qu'elle se mette en communication avec la partie immatérielle de notre être, et, nous éclairant pour un instant d'une lumière divine, donne momentanément à nos sens une perception insolite et presque miracu-

Le somnambulisme est un fait physique averé. Le somnambule accomplit, dans cet état, des travaux dont il serait incapable éveillé

Le magnétisme (à part le charlatanisme) est, en résume, un somnambulisme provo-qué, somnambulisme moral, par exemple, et qui a donne des résultats incompréhen-

sibles, inexpliques... mais évidents. On croit au magnétisme. On peut donc bien admettre, dans une esure raisonnable, les apparitions du genre de celle dont nous avons parlé. Il faut bien avouer, dans tous les cas, que l'âme. à certains moments, reflète, comme un miroir, les sensations passees et à

Le rêve n'est pas autre chose. On a beaucoup discuté sur ce sujet sans limites. Dans une prochaine lettre je cite-rai des exemples. Je relaterai le fait vrai, nu, sans le moindre ornement... et sans avoir la prétention de l'expliquer, bien entendu. A. F.

Commune de ", 24 février 1864.

BULLETIN FINANCIER.

24 février 1864. Les demandes affluent à l'ouverture. Le bruit d'un projet de conférence, proposé par l'Angleterre et accepté par les cabinets de Vienne et de Berlin se traduit à Londres par une hausse de 3/8.

une hausse de 3/8.

La cote de Vienne est également meilleure.

La Bourse de Paris suit le mouvement.

La rente atteint 66.80 et le Mobilier 1095.

Le comptant n'est pas moins ferme et moins animé que le terme.

La Bourse est très acitée.

animé que le terme.

La Bourse est très agitée.

Vers deux heures et demie, les doutes et les appréhensions reparaissent; on fait observer que l'adhésion de la Prusse et de l'Autriche est insuffisante sans le Danemark, la Diète et les puissances signataires du traité de 1852.

D'autres bruits de nature à peser sur les cours sont mis en girgulation.

D'autres bruits de nature à peser sur les cours sont mis en circulation.

Bon nombre d'acheteurs réalisent le bénéfice acquis et la Bourse est assez lourde en clôture.

La rente finit à 66.60 et le Mobilier à 1075.

L'Espagnol a faibli de 640 à 625.

L'emprunt italien est toujours faible parsuite des nouvelles belliqueuses venues de l'autre côté des Alpes; il s'est négocié de 68.20

à 67.85.

Permi les Chemins, l'Orléans resté à 1007.50;

le Midi à 668.75 après 675; les Autrichiens à
412 50 après 420; les Lombards à 522.50; les
Saragosse à 595, les Nord d'Espagne à 500.

Les Transatlantiques restent à 530; les Gaz
parisiens à 1725; les actions de la fusion à
498.75.

Cours moyen du comptant: 3 %. 66.67 1/2. 4 1/2 %. 95.55. Banque de France, 3,290. Crédit foncier, 1,275.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux,

1	RENTES	DU 23	du 23 février.		DU 24 PEVRIER.		
	ET ACTIONS	PREMIE	COURS	COURS	COURS		
1	3 0/0 compt. Dito fin cour. 4 1/2 0/0 cpt. Dito fin cour.	66 50		66,65	66 6		
I	Oblig. Trésor Banq.de Fran crédit foncier	437 50 3290	3290 >	3290 >	SERVICE SERVICE		
I	estamp.cpt. Dito fin cour. Do nouv. cpt. Dito fin cour.	1210 >		1275	1275		
	Cré. mobilier comptant. Dito fin cour.	1050 a 1052 50	1065	1080 > 1085 >	1072 50		
	comptoirnat. comptant. Dito fin cour.	820 » 825 »	845 4 840 »	850 » 850 »	835 845		
	CHEM. DE FER Orléans. cpt. Dite fin cour. Nord, compt.	1005 > 1002 50 950 >	1003 75 1005 3 952 50	1007 50 1010 3 950 3	1010 × 1007 50 950 ×		
D. 100 C	Dito fin cour. Est, comptant Dito fin cour.	951 25 477 50	955 » 480 »	957 50 480 3 480 3	955 480 480		
1	Paris - Lyon- Méditer.cpt. Dito fin cour.	886 25	887 50 661 25	890 > 666 25	895		
20.0	Midi, compt. Dito fin cour. Ouest, comp. Dito fin cour.	660 3	665	665 517 50	668 75		
17 17 15 1	Genève, comp Dito fin cour. Dauphiné, cpt	486 25	487 50	487 50	490		
200	Dito fin cour. Ardennes, cpt Dito fin cour.	455	455 3	455	455		
	Alger compt.	1		Mary.	Assert		

Prix des huites à Lille, le 24 février. . .. I'hect, 85 50 à Colza. Idem etrangères. . . Œilette bon gout . Cameline . . . 82 50 94 > Id. étrangères . Huile épurée pour quinquet 91 50 ld. pour reverbères . . 89 50

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille Marché du 23 février 1864.

Esprit 3/6 Montpell.: l'hecti		**	22	
3/6 betterave fin id				
3/6 mélas. ind id				
3/6 fin de grains id				
3/6 de riz id				
Genièvre id				
Anis id			**	
	- 17	1	1	

VOYAGEUR.

Un voyageur, faisant depuis dix ou onze ans la France tout entière pour les tissus de coton, mais connaissant aussi à peu près l'article de Roubaix, désire trouver un emploi de voyageur à forfait dans une bonne maison de Rouhaix.

aison de Rouhaix. Excellentes références. S'adresser de suite Hôtel Lavocat, place 4376 Saint-Martin, Lille.

PASTILLES DE POTABD, pectoral unique, sans opium, sont reconnues par les médecins des hôpiteux infaillibles contre les rhumes, bronchites chroniques, asthmes, catarrhes, oppressions, irritations de poitrine, grippe et les glaires; facilitent l'expectoration, ce qui les rend précieuses pour les vieillards et les enfants. — A Paris, pharmacie, rue Fontaine-Molière, 18; à Roubaix, chez M. Coille, pharmacien, Grande-Place, 24.

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien et espagnol peuvent s'adresser au bureau du Journal de Roubaix.

EN VENTE chez J. Reboux, Libraire, Grande-Rue, 56.

EDITO

LES PETITES SŒURS DES PAUVRES

Brochure in-8°, Prix: 50 cent.

Au profit de l'OEurre des Petites Sœurs des Pauvres.

EN VENTE CHEZ J. REBOUX, LIBRAIRE GRANDE-RUE, 56

ANNUAIRE-ALMANACH DU COMMERCE.

THE TAXABLE STATE WE. DE LA MAGISTRATURE ET DE L'ADMINISTRATION

- uo -Almanach des 500,000 adresses de Paris, des départements et des pays

étrangers. (DIDOT-BOTTIN)

1864 Prix "17 Francs.